

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 22 MARS 2024

Equipe enseignante : Mmes Pernet, Caillat, Jauliac, Jolivet, Billard, Chapuis-Béget, Casset, Valois, Rivière, Plaçais

Municipalité : M. Dyen, maire ; Mme Durand, conseillère déléguée ; M. Raymond, responsable des services techniques et périscolaire

DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale) : M. Fantin

Parents d'élèves délégués : Mme Borot, Mme Couttenier, M. Roulier, Mme Gelon, Mme Abelé, Mme Denurra

Excusés : Mmes Jay, Lenzion, Guers et Millet-Berclaz, Mme Bigey (psychologue scolaire), M. Pierre (Inspecteur de l'Éducation Nationale), Parents délégués de J'aime mon école

Secrétaires : Mme Jolivet (enseignante), Mme Denurra (Parent délégué)

Présidente : Mme Pernet

I) Fonctionnement de l'école

a) Bilan sur la sécurité aux abords de l'école

▪ Nouvelle entrée de l'école :

- Rappel : changement d'entrée pour des raisons de sécurité (pour les enfants et les agents communaux), mise en danger liée aux dépose-minutes et à la grande circulation aux horaires scolaires devant l'école.
- Entrée par le Plancenay : entièrement piétonne, sécuritaire pour les enfants ; des aménagements ont été réalisés pour faciliter cette entrée. Boîtes aux lettres et panneaux d'affichage à mettre en place. Difficultés pour les retards et pour les parents des deux écoles maternelle et élémentaire. Des difficultés encore pour les vélos.
- Des réunions régulières ont lieu avec les associations de parents d'élèves, la mairie et l'école, afin de faire le point, relever les avantages et inconvénients de chaque entrée et réfléchir ensemble à ce qui peut être proposé à long terme.
- Communication prévue par la mairie
- Est-ce possible de décaler l'espace non-fumeur ? Oui

ALPI :

- Quelle suite est-il prévu de donner aux deux essais de nouvelle entrée de l'école ?

→ *Mairie* : Un Test Entrée sécurisée aura lieu : interruption totale de la circulation sur la rue des écoles aux horaires de l'école (entrées et sorties) est prévu en fin d'année scolaire (courant juin). Un choix définitif d'entrée sera pris pour la rentrée de septembre suite à ce test.

Un courrier nominatif a été adressé aux familles ayant des enfants scolarisés en maternelle et aussi en primaire (sur la gratuité du quart d'heure en maternelle)

Une communication sera faite par la mairie à tous les parents, avec un plan, avant le test de fin d'année.

- Pouvez-vous assurer un accès en vélo à l'école sécurisé pour nos enfants ? Des pistes cyclables sont-elles prévues ? Que faire pour faire évoluer cette problématique à court/moyen terme ?

→ *Mairie* : Pas de pistes cyclables prévues aux abords des écoles, mais des aménagements prévus à moyen terme pour aménager la circulation des voitures et laisser un peu plus de place et de sécurité aux vélos (Pour cette année : aménagement cyclable de la route de Plainpalais jusqu'à la mairie ; à l'avenir : circulation à sens unique et aménagement cyclable rue des écoles devant l'école)

▪ Relations avec l'équipe éducative :

- Rappel : le cahier de liaison reste le premier lien entre l'école et la maison. Ne pas hésiter à mettre un mot aux enseignantes pour obtenir un rendez-vous ou donner une information.
- Les enseignantes au portail ou dans la cour sont de service de surveillance et ne peuvent pas répondre aux sollicitations.
- Les mots, mails ou sollicitations orales de certains parents sont parfois agressives. L'équipe enseignante rappelle que le respect doit être à la base de toute communication.
- L'équipe enseignante rappelle également que les moments où les enfants sont dans l'enceinte de l'école, notamment dans la cour de récréation, ne sont pas des moments où ils peuvent être sollicités par des personnes extérieures. (Les enfants ne doivent pas être interpellés à travers les grilles de l'école).
- Rappel : il n'y a pas de secrétariat ni de conciergerie. Les messages ne sont pas écoutés ou lus dans l'immédiateté.

Proposition ALPI : faire un rappel dans le cahier de liaison sur l'organisation, retard... à faire signer

▪ PPMS :

Dernier exercice obligatoire fait le 22/03 : comment réagir en cas de séisme.
Procédure expliquée aux enfants en amont, réalisation sans difficulté relevée

b) Budgets municipaux

- Budget identique à l'an passé :
 - 52€ par élève pour les fournitures
 - 72€ par élève pour les activités
 - 200€ pour le conseil des enfants : petits jeux choisis par les classes, commandés et distribués par les délégués.
 - 500€ pour la BCD
- Budget supplémentaire pour :
 - Achat de deux ordinateurs pour l'ULIS
 - Projet commun collège /écoles initié et pris en charge par la mairie autour du harcèlement et du bien-être à l'école
 - Permettre aux CM1/CM2 d'assister à un spectacle sur les émotions dans le cadre du projet ci-dessus (600€)
 - Exposition prévue fin juin, à la maison des arts pour finaliser ce projet (expo photos maternelle, BD collège et CM1/CM2 A et C, scénettes filmées de théâtre CE2 et CM1/CM2B)

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour l'attribution de ces budgets qui permettent à nos élèves de travailler dans de bonnes conditions et de participer à de nombreux projets pédagogiques.

c) Travaux

- Merci aux équipes techniques pour leur réactivité, tous les petits travaux que nous demandons régulièrement sont faits très vite.
- Chauffage : de nombreux problèmes de chauffage ont eu lieu cet hiver en lien avec la vétusté de la chaudière. Une chaudière neuve a été mise en place.

d) Services périscolaires

- Réactivation du COPIL avec la FOL (réunion mairie, école, FOL, associations de parents) : recrutement d'un poste de coordinateur en cours.
- Repas-test prévu le 5 avril.

ALPI : Suite à la réunion du 26 janvier sur les dysfonctionnements soulevés sur les temps périscolaires, qu'avez-vous prévu pour améliorer cette situation qui nous inquiète ?

→ Inquiétudes relevées par l'ALPI : Réciter les règles, obligation d'être assis par terre avant ou après les repas ; placement à table avec obligation fille/garçon en alternance

→ *Mairie* : réciter les règles, oui ; être assis par terre, laissé au choix des enfants ; placement à table : garçon/ fille en alternance, normalement non, mais une vérification sera faite et les consignes repassées ; en revanche placement des enfants perturbateurs par le personnel de la cantine.

Rappel : lorsqu'une difficulté survient, la famille peut faire un écrit à la mairie rapidement.

L'ALPI relève toujours un besoin d'avoir une vraie formation pour les encadrants.

J'aime mon école : Quelle est l'organisation sur le temps du midi ? Quel est le planning des activités proposées ?

→ A ce jour : Badminton, foot, ping pong,.. selon les jours + libre choix d'activités pour les enfants, mais pas de planning établi.

Difficultés de mettre d'autres activités en 1h (préparation, activité rangement), réflexion pour l'avenir sur un aménagement à prévoir pour installer et ranger l'activité sans les enfants

II) Parcours de l'élève

a) Suivi des évaluations des élèves

- La deuxième série d'évaluations nationales des CP a eu lieu en janvier.
- Les LSU (livret Scolaire Unique) ont été mis en ligne fin janvier pour le premier semestre. La plupart des familles ont pu y accéder sans soucis ; des versions papier ont été données à ceux qui en ont fait la demande.

b) Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève

Présentation des différents dispositifs :

- APC (Activités personnalisées Complémentaires)
- PPRE (Projet Personnalisé de Réussite Educative)
- PPS (Projet de suivi de Scolarisation)
- PAI (Plan d'Accompagnement Individualisé)
- PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé)

→ Explication de ces dispositifs sur le site de l'école : <https://ecole-rene-cassin-saint-alban-leysse.web.ac-grenoble.fr/dispositifs-daide-aux-enfants-en-difficulte>

- RASED (Réseau d'Aide aux Enfants en Difficulté) : ce réseau est composé d'enseignants spécialisés pour aider les élèves en difficultés scolaires (Mme Millet-Berclaz pour notre école), d'enseignant spécialisé dans le comportement (poste inexistant sur notre école) et d'un psychologue scolaire (Mme Bigey pour notre école).

→ Plus d'informations sur : <https://ecole-rene-cassin-saint-alban-leysse.web.ac-grenoble.fr/rased>

- ULIS : informations sur le site

III) Projet et vie de l'école

a) Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école

Projets qui ont pu avoir lieu :

- tous les CP, CE1, CE2 :
 - cycle piscine
 - école et cinéma séance 1 et 2
 - projet autour des déchets et de l'environnement avec Grand Chambéry avec visite du centre de tri pour les CE2
- CP, CP-CE1 : cycle patinoire en janvier-février (6 séances)
- CE2 : 2 sorties raquettes avec Dominique Pettelot
- CM1/CM2 A, B, C :
 - ski nordique en janvier/février : 6 séances
 - projet patrimoine avec la ville de Chambéry : 2 sorties par classes ont été effectuées
- CM1/CM2 B : Montagne et sciences
- CM1/CM2 B, CE2, CP et CP/CE1 : séances avec les STAPS qui se termineront début avril ; initiation au handball pour les CE2 ; vélo pour les CM1/CM2 B ; cirque pour les CP et CP/CE1. Chaque année, il y a une rotation des classes participantes.
- Concours de dessins pour les CM1/CM2 C proposé par la mairie à l'occasion de l'ouverture de la Maison des arts
- visite de l'exposition sur l'école d'autrefois à la Maison des arts pour les CM1/CM2 C, les CE1 et les ULIS

Projets annulés

- Annulation de la sortie trappeurs pour les CM1/CM2 par manque d'enneigement

Projets à venir

- CE1 et CE1-CE2 : cycle patinoire en mars-avril
- CP-CE1, CE1 et CE1-CE2 et CE2 : rencontre avec un auteur, Muzo, le 23 mai
- CM1/CM2 A, B, C :
 - projet patrimoine avec la ville de Chambéry : 2 séances à venir
 - projet chemins de la mémoire le 7 juin à Ugine
- Journée de sensibilisation au handicap le 16 mai, projet initié par la mairie

Harcèlement et bien-être à l'école

- Comme toute école, notre école est inscrite au programme PHARE.
- Travail autour du harcèlement et du bien-être à l'école au sein de chaque classe en EMC et en fonction des activités quotidiennes
- Participation à la journée « Non au harcèlement » avec une exposition en BCD
- ateliers des délégués par les élèves ambassadeurs du collège (premier partenariat).
- Projet initié par la mairie, en partenariat avec le collège :
 - Rencontre avec un illustrateur, Adrien René, et création d'une planche de BD pour les CM1/CM2 A et C
 - Séances de théâtre sur le même thème et dans le même cadre pour les CE2 et les CM1/CM2 B
 - Exposition à la maison des Arts du travail des enfants

J'aime mon école : Comment a été traité le sujet du harcèlement cette année ? Nous trouvons cela très bien d'avoir choisi cette année de lier des collégiens avec des élèves de l'école concernant le programme PHARE.

→ voir ci-dessus

Education à la sexualité

L'éducation à la sexualité en milieu scolaire contribue à l'apprentissage d'un comportement responsable, dans le respect de soi et des autres. Au niveau élémentaire, il n'y a pas d'éducation explicite à la sexualité. Les thématiques abordées par les enseignantes prennent en compte l'âge des élèves, elles peuvent être abordées dans plusieurs champs disciplinaires (Sciences, EMC, langage oral...) et sont souvent abordées en lien avec les opportunités apportées par la vie de classe.

Les thématiques qui peuvent être abordées sont :

- L'étude et le respect du corps
- Le respect de soi et des autres
- La notion d'intimité et de vie privée
- Le droit à la sécurité et à la protection
- Les différences morphologiques (homme, femme, garçon, fille)
- La description et l'identification des changements du corps, particulièrement au moment de la puberté
- La reproduction des êtres vivants
- L'égalité entre les filles et les garçons.
- La prévention des violences sexistes et sexuelles.

J'aime mon école : Comment est abordé le sujet de l'éducation sexuelle ?

→ voir ci-dessus

b) Présentation du projet d'école

Présentation des changements par rapport au premier conseil.

Au vu des résultats des évaluations nationales : axe achevé (hormis le travail en classe) sur la construction du nombre ; nouvel axe à construire : apprendre à apprendre.

c) Informatique à l'école

Présentation et signature de la charte informatique de l'équipe pédagogique.

d) Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés (GS-CP et CM2/6^{ème})

Liaison CM2/6^{ème} :

- spectacle commun et projet commun autour des émotions, du bien-être à l'école et du harcèlement
- réunion professeurs des écoles/professeurs des collèges
- visite du collège les 7 et 31 mai.

Liaison GS/CP :

- visite de l'école fin juin
- ateliers/ moments communs entre les GS et les CP courant juin
- Réunion entre enseignantes des deux écoles

e) Effectifs rentrée 2024

- Effectif actuel : 212 élèves
- Départ de 46 CM2 ; arrivée annoncée de 58 CP
- Il y a déjà des inscriptions supplémentaires en mairie.
- Effectif annoncé pour l'an prochain : 231 élèves ; à affiner le plus rapidement possible.
- Nous espérons une ouverture lors de la carte scolaire de juin

ALPI : Quelles sont les prévisions d'effectif pour la rentrée prochaine (ouverture/fermeture classe) ?

→ voir ci-dessus ; Mme Pernet tiendra le DDEN et l'ALPI informés des suites.

IV) Questions des parents délégués

ALPI :

- Serait-il envisageable de faire une fête commune élémentaire et maternelle, dans l'enceinte de l'école maternelle, le 28 juin (le 2 juillet si pluie) ?

→ L'équipe enseignante accepte de fournir des productions d'élèves pour une exposition si une fête a lieu. (Mise en place et restitution des productions par les parents d'élèves).

Mairie : Un questionnement sur la densité de personnes, sur la surface disponible pour accueillir la population des deux écoles. Toilettes non adaptées pour les grands, en maternelle.

L'ALPI reprendra contact avec la mairie pour voir ce qui peut être fait.

J'aime mon école :

- Les emprunts de livres à la bibliothèque sont-ils « contrôlés » ? Certains atlas sont trop détaillés en fonction de l'âge des enfants, des parents en ont fait le retour.

→ Les livres présents dans la bibliothèque sont des livres pour les enfants.

Nous surveillons au maximum ce que prennent les enfants, afin qu'ils prennent des livres adaptés à leur âge.

- Pouvez-vous étaler la restitution du matériel scolaire sur 2 jours avant les vacances, afin d'alléger le poids du cartable avant les vacances ?

→ Chaque enseignant fait et fera au mieux.

- Subventions des associations : quelles sommes versées ? pour quelles activités ? La mairie a-t-elle donné des subventions aux APE cette année ? Si oui quels sont les montants ?

→ L'ALPI pouvait verser cette année 10€ par élève soit 2090€. L'ALPI a ainsi pu régler les factures des moniteurs de ski pour un montant de 732€ (492€ pour l'ESF et 240€ à l'ESI) et la facture du guide pour les sorties raquette pour un montant de 450€. Le reste de la somme participera au règlement de la facture des sorties patrimoine, facture qui s'élève à 1020€.

→ J'aime mon école a proposé de verser 500€ et participera au règlement de la facture de la rencontre avec un auteur, facture qui s'élève à 600€.

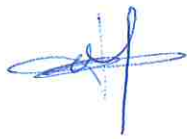

→ *Mairie* : Oui, des subventions seront versées, la décision est en cours (conseil municipal à venir). Les subventions devraient être votées sur les mêmes conditions que l'année passée.

Prochain conseil d'école prévu le mardi 18 juin à 18h30

Signature des secrétaires

Mme Denurra (ALPI)

Mme Jolivet (Professeur des écoles)



Signature de la présidente

Mme Pernet (directrice)



